



**RÉDUIRE  
NOS DÉCHETS :  
UNE SEMAINE  
POUR ATTEINDRE  
CET OBJECTIF !**

En partenariat avec le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre, la ressourcerie l'Écume des choses proposait de nombreuses animations à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets. Du 18 au 25 novembre, la devise était

« le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! ». Cela tombe bien : la ressourcerie est l'endroit idéal pour donner une seconde vie aux objets dont on n'a plus l'utilité. Elle a ainsi profité de cette initiative pour présenter ses activités et organiser divers ateliers avec des partenaires. Grâce à la création de cartes de vœux en fleurs séchées avec Créteil Ressourcerie, la création de décorations de Noël en matériaux de récup' et la réparation de vélos avec l'association La recyclette 94, le partage des connaissances et les échanges de savoirs étaient au rendez-vous. Chacun a également pu dialoguer autour du Zero Waste (zéro gâchis) lors d'un débat animé par une intervenante de Zero Waste France. La sensibilisation au compostage était également de la partie avec un atelier de découverte des règles de ce processus. Tout un programme pour favoriser la réduction des déchets et adopter les bons gestes au quotidien.



Le compostage était au centre d'un atelier proposé par la ressourcerie dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets. Les participants ont profité d'une formation et ont pu repartir avec leur composteur.

→ et finaliser ce cercle naturel vertueux. « *Tout cela demande un peu d'entretien et d'investissement mais tout le monde joue le jeu et respecte les consignes* » salue Nicole Droz, habitante du quartier et maître-composteur à l'initiative de ce beau projet soutenu par la Municipalité, le Territoire et le comité de quartier Larue. « *Dès le premier mois, nous avons déjà rempli un bac : je ne m'attendais pas à un tel succès. Nous avons rapidement dû ajouter deux bacs et je suis encore en attente de deux autres.* » De nombreux foyers du quartier se sont ainsi appropriés cette activité du compostage qui génère du lien et permet de réduire grandement ses ordures ménagères. C'est en tout cas ce qu'a déjà pu constater Sophie, résidente de la Croix du sud : « *Depuis que je trie mes épluchures, j'ai diminué mes ordures de moitié* » mesure cette nouvelle adepte du compostage. Une initiative

citoyenne qui s'ajoute à de nombreuses autres menées dans les logements collectifs et pavillonnaires de Chevilly-Larue, et qui prend tout son sens à l'heure où la collecte des biodéchets fait l'actualité.

**Un engagement citoyen à accompagner**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2024 marque en effet l'entrée en vigueur de l'obligation pour les collectivités de donner les moyens aux contribuables de trier les biodéchets. Concrètement, les ménages devront désormais mettre à part tous les déchets alimentaires, des épluchures jusqu'aux restes de table. Mais comment traiter et valoriser les biodéchets générés par la population sans que cela n'impacte trop fortement la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) dont la mise en place d'une nouvelle collecte provoquerait forcément une hausse conséquente ?



## L'ÉCUME DES CHOSES LE RÉEMPLOI AU SERVICE DU LIEN SOCIAL

Structure d'utilité publique, la ressourcerie l'Écume des choses a été inaugurée en juin dernier. Ce projet initié par la Municipalité, et porté par Lidia Lages et Marion Lafon, permet de donner une seconde vie aux objets et aux Chevillais de les acquérir à petits prix. Chacun peut ainsi y apporter les meubles, vêtements, livres ou jouets dont il ne se sert plus et trouver son bonheur dans la vaste boutique. Ce lieu est aussi animé par de nombreux ateliers pour favoriser le partage de connaissances dans une ambiance conviviale. Une démarche d'économie sociale et solidaire bénéfique pour le pouvoir d'achat et la planète. Et une belle manière de générer du lien et de faire des rencontres ! ✨

**70 avenue Franklin Roosevelt.  
Boutique ouverte mercredi et samedi de 14h à 19h.  
Renseignement sur les apports auprès de l'équipe de la ressourcerie :  
contact@lecumedeschoses.org**

© Faiseurimages

Le réemploi et le partage des savoir-faire étaient au rendez-vous à l'occasion d'un atelier repair café collaboratif organisé à la ressourcerie l'Écume des choses.



*Le 1<sup>er</sup> janvier 2024 marque en effet l'entrée en vigueur de l'obligation pour les collectivités de donner les moyens aux contribuables de trier les biodéchets.*

C'est cette équation, au centre d'enjeux économiques et écologiques, que les collectivités doivent désormais résoudre. « Faut-il organiser une nouvelle collecte, c'est-à-dire déployer un bac supplémentaire par adresse, remettre des camions sur les routes, pour acheminer les biodéchets vers des aires d'épandage ou de méthanisation ? Ou bien inciter les usagers à traiter directement sur leur propre parcelle leurs biodéchets, avec des possibilités de compostage individuel ou collectif ? » questionnait Stéphanie Daumin, la maire et présidente de la Rived, dans son éditorial du mensuel d'informations municipales d'octobre avant d'apporter une première réponse : « La première option représente un surcoût important, qui pourrait se traduire par une nouvelle hausse de la taxe, et aggraverait la pollution de nos territoires. La deuxième est plus vertueuse car elle →

## « Changer nos habitudes »



La collecte des biodéchets est intéressante pour les déchets centralisés en grande quantité, notamment les déchets issus de la restauration scolaire. Pour les particuliers, cela nécessiterait une logistique trop importante et un coût écologique qui n'en fait pas une solution pertinente. C'est pour cela qu'il nous faut accompagner les initiatives de compostage, comme celle de la Croix du sud. Cela passe par une forte sensibilisation des citoyens pour les inciter d'une part à réduire la production de déchets, et d'autre part à s'emparer de la question de leur traitement. Chacun doit ainsi faire des efforts et s'adapter, comme il a fallu changer nos habitudes il y a 20 ans avec la mise en place du tri sélectif. C'est là un enjeu de société qui passe aussi par les enfants et les écoles. Des tables de tri sont ainsi installées au niveau de la restauration scolaire pour inculquer les bons gestes dès le plus jeune âge et transmettre les messages auprès des parents.

**Philippe Komorowski, Maire-adjoint délégué au Suivi de la politique déchets**